

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 6 JUIN 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

N° 16-DCM-DGS-079

L'AN DEUX MILLE SEIZE & LE SIX JUIN à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 Mai 2016

OBJET DE LA DELIBERATION : RESILIATION DE LA CONVENTION DU GROUPEMENT DE COMMANDES SIVAAD DESIGNANT LES DEUX MEMBRES REPRESENTANTS SUITE A NOTRE SORTIE DU GROUPEMENT

PRESENTS : Mmes et MM Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY - Frédéric FIORE

POUVOIRS : Daniel VESSEREAU à Bérénice BONNAL
Denis CHAMBI à Jean-Michel PEYRATOUT
Magali VINCENT à Gaëlle REBEC
Stéphane BELTRA à Marie-Paule DELAROCQUE
Jennifer DELI à Frédéric FIORE

ABSENT(S) : Christelle DEHAYE – Lionel RIQUELME (*sorti momentanément de la séance n'a pas participé au vote*)

SECRETAIRE DE SEANCE : Céline PRATI-AIGUIER

=====

M. Jean-Michel PEYRATOUT, Adjoint au Maire, donne lecture de l'exposé suivant :

Faisant suite à la délibération N° 14-DCM-DGS-164 en date du 15 décembre 2014 dans laquelle le Conseil Municipal a délibéré sur le retrait de la Commune du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, il est proposé au Conseil Municipal de dénoncer les deux membres, qui

avaient été désignés pour siéger aux commissions d'appels d'offres du groupement, lors de la délibération N° 14-DCM-DGS-088 du 20 juin 2014.

Il est donc demandé aux Conseil Municipal d'accepter la proposition suivante :

Dénonciation de la convention désignant les deux membres, Monsieur Jean-Michel PEYRATOUT, Délégué Titulaire et Monsieur Denis CHAMBI, Délégué Suppléant, nommés pour représenter LE PRADET au sein des commissions d'appels d'offres du groupement.

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS



**Pour le Maire empêché,
L'ADJOINT,**

CHRISTIAN GARNIER
le 1er Adjoint

Acte exécutoire en application
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.
Transmis au contrôle de légalité le :
.....20 JUIN 2016.....

Publié ou notifié le : 21 JUIN 2016



Le Maire,

**Pour le Maire empêché,
L'ADJOINT,**

CHRISTIAN GARNIER
le 1er Adjoint